

**CONSEILS POUR PROPOSER**

**UNE CANDIDATURE DE QUALITÉ**

**APPEL À PROJETS DE LA FONDATION VMF 2022**

**Préambule :**

Depuis plus de dix ans, la Fondation VMF soutient les savoir-faire et les acteurs de la sauvegarde du patrimoine en péril. Abritée par la Fondation du patrimoine, elle poursuit l’action menée sur le terrain depuis plus de 60 ans par l’Association VMF.

Vous souhaitez cette année solliciter une aide afin de restaurer un édifice en péril ? Ce document a pour but de vous guider dans la préparation de votre dossier afin de soumettre une candidature de qualité.

Vous découvrirez les questions qui vous seront posées dans le formulaire de candidature ainsi que des conseils pour un dossier réussi.

**Dates à retenir :**

**Vendredi 25 novembre 2022**

Clôture de l’appel à projets.

Les candidatures ne sont plus possibles après cette date.

**Lundi 5 décembre 2022**

Instruction des dossiers et sélection par le Conseil exécutif de la Fondation VMF.

**Je solliciter une aide de la Fondation VMF, comment dois-je procéder ?**

1. Je prends connaissance du règlement et de la présente notice.
2. Je rassemble les informations et les documents nécessaires et j’informe mon délégué VMF départemental de ma démarche. Son rôle est de vous guider pour que votre dossier soit le plus pertinent possible. Le délégué VMF communique également son avis et ses recommandations à l’équipe au Siège : si vous voulez bénéficier de ses conseils et obtenir son appui, n’attendez pas le dernier moment.
3. Je prépare mon dossier numérique avec toutes les pièces nécessaires (photos, plan, notices utiles) et je les organise.
4. Je remplis mon formulaire de candidature sur le site, je joins mes pièces grâce à un lien WeTransfer et je l’envoie. La candidature est transmise à l’équipe de la Fondation VMF et je reçois un mail accusant de la bonne réception de mon dossier.

**Important : une fois votre formulaire envoyé, vous ne pourrez plus le modifier. Nous vous invitons à préparer votre brouillon en amont (par exemple sur un document word).**

**Conseils**

***La présentation du lieu : la qualité de l’information est à privilégier à la quantité***

Adoptez le point de vue quelqu’un qui ne connaît ni votre demeure, ni son histoire, ni ses environs.

Vous devez être clair, précis, synthétique. Il ne s’agit ni d’un exercice scolaire, ni d’une thèse sur l’histoire de votre monument ! Il va vous falloir discerner ce qui fait la spécificité de votre monument sans noyer le Jury d’informations indigestes. Privilégiez les faits marquants et éventuellement des petites anecdotes ainsi que les préoccupations actuelles. Les généalogies complètes ne valorisent en rien votre dossier. En revanche il est intéressant de faire la lumière sur un ou deux personnages marquants de l’histoire du lieu.

Inutile de rédiger un texte journalistique : des tirets reprenant les informations clés peuvent suffire.

Pour les objets mobiliers : présentez votre meuble ou objet. A quoi servait-il ? Est-il rare ou caractéristique d’une région ? Comment est-il arrivé en votre possession ? S’il se trouve dans une demeure particulière, présentez-la aussi. Présentez l’artisan qui va travailler à la restauration. Qui est‑il ? Quelle est sa formation ? Est-il intervenu sur d’autres chantiers ? Si oui, lesquels ?

***Le plan : un élément indispensable au dossier***

Si l’organisation de votre propriété n’a aucun secret pour vous, le Jury ne s’y est probablement jamais rendu et devra livrer son verdict sans se déplacer. C’est pourquoi un **plan** montrant la disposition des bâtiments, jardins et parc, les uns par rapport aux autres ainsi que l’implantation des parties à restaurer est indispensable. Un plan cadastral annoté convient. Il peut aussi être dessiné proprement à main levée. L’important est que l’on s’y retrouve !

***Votre motivation***

Ce paragraphe permet de vous donner la parole. La Fondation VMF apporte son soutien à des propriétaires qui s’engagent pour le patrimoine. Parlez-nous de cet engagement !

*Exemple de pistes pour présenter votre motivation : Qui êtes-vous ? Comment avez-vous acquis votre propriété ? Que représente-t-elle pour vous ? Est-ce un projet familial ? Pourquoi sollicitez-vous aujourd’hui une aide de la Fondation VMF ? Avez-vous déjà obtenu des Prix ? A quoi servira le montant de l’aide reçue si vous l’obtenez ? Qu’auriez-vous envie de dire au Jury pour qu’il retienne votre dossier ?*

***Les photos : ni trop, ni trop peu***

Votre sélection doit être pertinente : le Jury doit comprendre immédiatement quelle est la partie photographiée et l’environnement du bâti. N’oubliez pas qu’il faut aussi séduire le Jury. Les photos avant/après sont souvent les plus éloquentes.

Si vous n’avez pas de photos, n’hésitez pas à vous faire aider par un membre de votre entourage.

***Présentation des travaux : ajuster le degré de précision***

**Travaux effectués :**

Le degré de précision est à apprécier au cas par cas par monument selon l’ampleur des travaux et la durée sur laquelle ils se sont déroulés. Nul besoin de détailler chaque restauration au centime près. Pour ce qui a déjà été effectué, les postes peuvent être globalisés.

*Exemple :*

*De 2005 à 2007 : réfection de la toiture des écuries pour 200 000 €.*

*De 2007 à 2017 : rénovation complète du bâtiment principal (toiture, maçonneries, huisseries) pour 500 000 €.*

*De 2017 à 2019 : rénovation de la toiture de la chapelle pour 100 000 €.*

*Total de 2005 à 2019 : 800 000 € dont 400 000 € en fonds propres.*

**Travaux à effectuer :**

Il faut être, dans la mesure du possible assez précis. Le maître d’ouvrage doit avoir décidé fermement d’engager des travaux. Il doit obligatoirement être en possession des devis.

***Les devis***

Les devis doivent être joints au dossier. N’hésitez pas à faire un tableau synthétique avec la nature des travaux, le nom de l’entreprise et les montants estimés. Si une aide est attribuée, elle portera sur les devis fournis. A noter que l’aide de la Fondation VMF ne peut être supérieure à 50% des travaux.

***Autres pièces jointes***

La liste des pièces à joindre n’est pas exhaustive. Prenez le temps de discerner ce qui a du sens pour votre candidature et organisez les documents de façon simple et structurée.

***Comment utiliser WeTransfer ?***

Le site WeTransfer sert à faire transiter des fichiers trop lourds pour les boîtes mail. Cela sera le cas pour les photographies et documents que vous souhaitez nous envoyer via notre formulaire en ligne.

* Tout d’abord, préparez bien les fichiers que vous souhaitez nous envoyer (photos, notice historique etc) sur votre ordinateur.
* Allez sur le site de WeTransfer : www.wetransfer.com et sélectionnez les fichiers et photos que vous voulez nous envoyer.
* Sélectionnez l’option « Envoyer comme lien » et cliquez ensuite sur « Transférer ».
* Vous obtenez un lien de téléchargement que vous pouvez copier-coller dans le formulaire.

***J’ai besoin d’aide, qui puis-je contacter ?***

Votre délégué VMF départemental peut vous aider. Veillez à entrer en contact suffisamment en amont de la date de clôture du concours. Il est important que le délégué soit bien informé de votre démarche afin qu’il puisse vous aider, éventuellement se rendre sur place. Il pourra d’autant mieux défendre votre dossier. Gardez en tête que le niveau d’exigence du concours est élevé : vous serez en compétition avec d’autres dossiers.

Dans tous les cas, votre dossier sera transmis au délégué départemental pour l’informer de l’existence d’une candidature sur son département.

Vous pouvez aussi contacter Constance Demartial, responsable de la Fondation VMF. N’attendez pas le 25 novembre pour solliciter de l’aide.

Constance Demartial : [constance.demartial@vmfpatrimoine.org](mailto:constance.demartial@vmfpatrimoine.org)

**Contenu du formulaire d’inscription**

**Important : une fois votre formulaire envoyé, vous ne pourrez plus le modifier.**

**L’édifice ou le jardin présenté**

**Nom de l'édifice ou du jardin présenté :**  
**Protection MH :**   
**Date de la protection :**   
**Propriété :**  
**Adresse précise :**   
**CP et commune :**  
**Site Internet ou Facebook :**

**Le maître d’ouvrage**

**Prénom et NOM du maître d’ouvrage :**   
**Adresse :**   
**Code postal et commune :**  
**Téléphone :**   
**Adresse mail :**   
**Je suis :**

**Votre Délégué VMF départemental :**

**Présentation de l’édifice (ou de l’objet)**

**Typologie (exemple : château, manoir, hôtel particulier, ferme, etc) :**  
**Epoque(s) principale(s) :**   
**Résidence :**  
**Il s’agit :**  
**Date de l’achat ou de l’héritage :**   
**Bref historique :**

**Animation de l'édifice**

**Nombre de visiteurs/an :**  
**Types d’ouverture au public :**

**Depuis le :**

**Types d’activités :**

**Partenaires touristiques :**  
**Autres informations dont vous voudriez nous faire part :**

**Travaux déjà effectués**

**Travaux effectués par le passé :**

**Maître d’œuvre :**

**Montant arrondi des travaux effectués :**   
**Dont Fonds propres :**

**Dont aides et subventions, prix… :**

**Précisez qui vous a attribué ces aides/subventions/prix :**

**Travaux programmés (objet de la demande d’aide à la fondation VMF)**

**Description synthétique des travaux programmés à court terme et phasage :**

**Maître d’œuvre :**

**Montant arrondi des travaux programmés :**

**Dont Fonds propres :**

**Dont aides et subventions sollicitées/obtenues :**

**Précisez leur origine et indiquez auprès de quels organismes vous en solliciter :**

**Vos motivations**

**Motivations :**

**Pièces à fournir**

**Lien Wetransfer :**